

< Café avec un Policier >

La commission désignée pour étudier cette pétition s'est réunie le 22 juin 2022 au bâtiment de la Police de Proximité à Prilly, cette dernière est composée de Messieurs Patrick Voegeli de Crissier, Jeton Hoxha de Renens, Yan Giroud de Prilly, Naser Iseni d'Ecublens et François Marchon de Bussigny, Président rapporteur.

Sont aussi présents :

Monsieur Jean-François Clément, Président du CODIR

Monsieur Olivier Fiaux, commandant remplaçant

Monsieur Christian Hautle, premier lieutenant, chef division police de proximité

Ainsi que Monsieur Robert Fürst, pétitionnaire.

Nous les remercions de leurs présences.

La séance débute par M. Fürst, qui présente sa pétition par son expérience personnelle dans divers lieux, notamment au Québec < <https://spvm.qc.ca/fr/Pages/decouvrir-le-spvm/nos-projets/Cafe-avec-un-policier> >

S'en suivent diverses questions générales :

- Combien de policiers, réponse : 2 (une femme et un homme)
- Ou la durée, réponse : 2 heures.

Nous remercions M. Fürst pour cette présentation, qui prend congé de la commission.

La parole est donnée à M. Clément, qui informe que la commune de Renens a également une approche population et police, par exemple l'observatoire de la sécurité : (<https://www.renens.ch/observatoire/observatoire.asp?Id=1>).

M. Fiaux nous explique que nous pouvons trouver des informations sur l'engagement de la police sur <https://votrepolice.ch/prestations/>, suivi de M. Hautle qui nous présente un tableau annexé des engagements de la Polouest. Il est expliqué qu'il y a déjà un concept <Café/Police-Population> et aussi une proposition <Café avec un policier>, ce qui rejoint la pétition de M. Fürst.

La commission est surprise en bien de ces engagements qui n'étaient connus d'aucun des commissaires et se demande comment mieux informer la population, les associations et autres.

Pour revenir à la pétition, on s'interroge sur l'engagement de la police dans ce type de présence, café ou autre, par rapport aux tâches quotidiennes ceci au regard du manque d'effectifs ainsi que des coûts. Cependant, il nous semble important de trouver des liens entre la population et la police.

C'est pourquoi la commission approuve cette pétition, qui rejoint déjà les engagements de la Polouest en matière de proximité et encourage le CODIR à mettre en place pendant cette législature de telles rencontres.


François Marchon
Président, Rapporteur

NB : La pétition de M. Fürst

Comparatif entre les prestations existantes et celle proposée par les pétitionnaires